

# À moi, de moi

## Consigne à l'élève

- Ce que nous vivons actuellement est un moment historique. Dans 10, 20 ou 50 ans, tu te remémoreras cette époque à laquelle tu as vécu le confinement. Il t'est proposé de garder des traces de ton expérience dans une lettre que tu t'adresseras à toi-même.
- Dans un premier temps, fais un plan dans lequel tu noteras les aspects à insérer absolument dans ta lettre. Deux te sont imposés : 1) raconter la façon dont tu vis le confinement; 2) tirer des leçons, pour toi seulement ou pour la société entière, de ce que tu vis. Par exemple, tu pourrais écrire que tu souhaites que, dorénavant, les personnes âgées soient davantage perçues comme une richesse.
- Rédige ta lettre en gardant en tête que tu t'écris à toi-même.
- *Pour aller plus loin...* Corrige les erreurs grammaticales liées aux mots d'une classe variable : noms, déterminants, adjectifs, verbes ou pronoms.
- *Pour aller encore plus loin...* Relis ton texte et remplace le plus de verbes être et avoir possible. Leur usage comme auxiliaire peut être conservé.
- *Pour aller vraiment plus loin...* Remplace trois mots du registre de langue standard par des mots du registre soutenu (voir [les registres de langue avec Debbie Lynch-White](#)).

## Matériel requis

- Une feuille et un crayon ou bien un ordinateur ou une tablette, pour rédiger ta lettre.
- La page Web <http://www.alloprof.qc.ca/BV/Pages/f1073.aspx>, pour t'informer sur les auxiliaires.
- La vidéo accessible au <https://squat.telequebec.tv/videos/10933>, pour découvrir les registres de langue.

## Information aux parents

### À propos de l'activité

Votre enfant s'exercera à :

- Structurer sa pensée;
- Rédiger en respectant un fil conducteur;
- Corriger l'orthographe grammaticale.

Vous pourriez :

- Discuter avec lui des traces écrites qu'il pourrait garder de l'époque particulière que nous vivons;
- L'aider à corriger son texte.

# Qui choisis-tu ?

## Consigne à l'élève

Le contexte actuel soulève bien des questions éthiques. Dans une situation où les soins de santé ont une disponibilité limitée, on est en droit de se demander si tous pourront en bénéficier. Devrions-nous privilégier les enfants, les adultes, les aînés? Qu'en est-il des gens d'affaires, des politiciens, des prisonniers, des célébrités, des pauvres, des handicapés, des religieux ou encore des toxicomanes? Avons-nous tous le même droit à la santé?

Lis l'article Bioéthique : courage moral et perspective mondiale qui se trouve en annexe. Ensuite, tu pourras discuter de la question suivante avec des proches : Quels critères devraient permettre de déterminer qui aura accès en priorité à des soins de santé?

## Matériel requis

L'article Bioéthique : courage moral et perspective mondiale qui se trouve en annexe.

## Information aux parents

### À propos de l'activité

Cette activité permettra à votre enfant de réfléchir sur la justice en pratiquant la discussion.

Votre enfant s'exercera à :

- Présenter des repères sur lesquels sont basés des points de vue;
- Sélectionner des options qui favorisent le vivre-ensemble;
- Interagir de manière à contribuer positivement au dialogue.

Vous pourriez :

- Participer à la discussion avec votre enfant;
- Soulever les incohérences dans les arguments de votre enfant.

# Annexe – Qui choisis-tu ?

## Bioéthique : courage moral et perspective mondiale

**Des chercheurs de différents horizons des sciences sociales et humaines nous donnent la mesure des défis qui attendent le Québec dans un avenir rapproché. Aujourd’hui, Vardit Ravitsky s’intéresse à la bioéthique.**

La COVID-19 rend la bioéthique plus pertinente que jamais. Les dilemmes éthiques soulevés par la pandémie sont urgents et déchirants.

Qui devrait avoir accès à un respirateur si nous n’en avons pas assez? Comment protéger les plus vulnérables (personnes handicapées ou âgées) contre la discrimination face à des décisions de triage difficiles? Comment concilier le besoin de surveillance et le respect de la vie privée? Les libertés individuelles et l’intérêt public de garder les gens confinés?

Ces questions ne sont pas nouvelles pour les bioéthiciens. Mais la nécessité d’y répondre de toute urgence, à l’échelle mondiale et dans des contextes très concrets, crée des circonstances sans précédent. Est-ce une occasion pour la bioéthique de tirer des leçons importantes? À quoi devrait ressembler la bioéthique post-COVID?

La bioéthique est née dans les années 1950-1960 en réaction aux atrocités de la Seconde Guerre mondiale et aux violations extrêmes des droits de la personne dans la recherche médicale. Elle s’est donc historiquement concentrée sur la lutte contre le paternalisme médical et la protection des droits individuels dans un contexte occidental – principalement américain. Elle a produit un corpus impressionnant de travaux sur l’autonomie personnelle, le droit des patients et des participants à la recherche de déterminer la manière dont ils veulent être traités, et leur droit au consentement éclairé pour toute intervention.

**Mais la bioéthique a été plus lente, voire moins efficace, dans l’élaboration de cadres conceptuels et politiques en matière de justice.**

Elle n’a pas consacré la même énergie intellectuelle à traiter les questions liées aux familles et aux communautés culturelles. Ce n’est que plus tard qu’elle a commencé à développer des outils pour traiter de l’éthique de la santé publique.

La COVID-19 met l’accent sur notre interdépendance. Le virus nous menace tous et nécessite une réponse mondiale. La crise nous a également montré que les actions de chacun ont des répercussions importantes sur les autres. L’héritage de la COVID-19 pour la bioéthique pourrait bien être un virage radical vers des problématiques nécessitant une reconnaissance croissante et une résolution plus rapide.

### Justice distributive

Tout d’abord, la justice distributive. La bioéthique devrait reconnaître le besoin urgent de développer des outils conceptuels et pratiques plus nuancés pour l’allocation des ressources, bien au-delà du contexte d’une pandémie. Bien que la COVID-19 ait souligné dramatiquement le fait que nos ressources sont limitées, cela sera tout aussi vrai post-pandémie. Trop souvent l’allocation est faite de manière implicite. La bioéthique devrait démontrer du courage moral en rendant explicites les justifications des décisions d’allocation et en s’assurant qu’elles soient équitables, cohérentes et transparentes.

## Annexe – Qui choisis-tu ? (suite)

**Deuxièmement, à l'avenir, la bioéthique devrait porter davantage attention au contexte plus large dans lequel s'inscrivent les soins de santé.**

Les défis éthiques liés à la santé ne commencent pas lorsque nous sommes malades et avons besoin de soins médicaux.

Ils sont toujours présents, car notre santé dépend de notre statut socio-économique et de la manière dont nous sommes intégrés dans les familles et les communautés. La bioéthique post-COVID devrait prendre du recul par rapport aux conceptions des individus en tant que décideurs autonomes et isolés, et consacrer plus d'énergie à comprendre les gens dans leurs réseaux sociaux et culturels.

### **Une communauté mondiale**

Troisièmement, la bioéthique devrait creuser encore plus les aspects mondiaux des dilemmes bioéthiques. Elle devrait reconnaître notre connectivité, non seulement au sein de nos sociétés locales, mais aussi en tant que membres d'une communauté mondiale. Il est important de reconnaître nos obligations réciproques au-delà des frontières, pas seulement à l'intérieur de celles-ci, et l'impact de nos décisions locales sur d'autres régions, en particulier celles qui sont défavorisées. La réflexion bioéthique sur la justice a regrettamment négligé la perspective mondiale. La COVID-19 devrait nous pousser à réorienter notre vision.

Les tâches conceptuelles qui nous attendent sont colossales, voire intimidantes. Elles émergent du moment riche d'enseignements qu'est la pandémie. Issue d'une histoire où l'accent était mis sur l'autonomie individuelle dans des contextes locaux, la bioéthique post-COVID devrait relever les défis posés par une quête de justice dans un contexte mondial. Elle devrait souligner l'équité, la transparence, la confiance, la solidarité et la compassion comme valeurs phares. Cela saura être un héritage positif des temps difficiles que nous vivons actuellement.

\* Vardit Ravitsky est professeure agrégée à l'École de santé publique de l'Université de Montréal, Fellow PETF 2020 et présidente du comité sur l'impact de la COVID-19. L'auteure est également présidente de l'Association internationale de bioéthique.

(Publié le 25 avril 2020 sur [lapresse.ca](http://lapresse.ca).)